

acte publié le 28.06.2023

Acte à classer

del_0049_2023

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-06-28T11-43-48.00 (MI246004110)

Identifiant unique de l'acte :

027-200077329-20230619-del_0049_2023-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : del_0049_2023_Decision_modificative_n.1_Budget_municipal

Date de décision : 19/06/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte : pesallpjdob_DM1_Budget09_09202... Multicanal : Non

Pièces jointes :

del_0049_2023_Decisio... Type PJ : 70_DE - Délibération



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/06/23 à 11:43

Par LANGRENE Delphine

Transmis

Date 28/06/23 à 11:43

Par LANGRENE Delphine

Accusé de réception

Date 28/06/23 à 11:53

acte publié le 28.06.2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	19
Votants par procuration	6
Absents	16
Total des votes	25

7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du treize juin deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. ANFRAY, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BURET, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY Mme DUVAL, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme ROSA, M. TIMON

Secrétaire de séance : M. DUCLOS

Absent(s) excusé(s) : M. AUBE, M. BOISSY, M. DEPLANQUES, Mme GAUTIER, M. GUENNI, M. MESNIER, Mme QUESNEY, Mme RETUREAU, Mme RUBETTI, Mme SIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS, Mme WACRENIER

Absent(s) : Mme KOUZIAEFF, M. MARE, M. MAUVIEUX,

Procurations : M. AUBE à Mme MONLON, Mme GAUTIER à M. DARMOIS, M. MESNIER à M. TIMON, Mme RETUREAU à Mme DUTILLOY, Mme RUBETTI à M. DUCLOS, Mme SIMON à M. CANTELOUP

del_0049_2023 Décision Modificative n°1 – Budget principal

Elu rapporteur : A. Darmois

La présente décision modificative a pour objet de procéder aux ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2023 comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses comme suit :

En dépenses :

- Nature 6188 – Autres frais divers : réduction de 43 126 € correspondant à la diminution du résultat de l'exercice 2022, et ajout de 1 574 € de crédits pour la Microfolie suite à l'accord d'une subvention inscrite à la nature 74741 dans le cadre du Contrat de Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ).
- Nature 6188 – Autres dépenses : ajout de 15 000 € pour le reversement de l'aide du dispositif de l'Office National de Diffusion Artistique (ONDA).

- Nature 6256 – Missions : ajout de 6 900 € suite à la subvention pour la participation à la formation Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) adulte relais d'un agent.

Sens	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
D	6188	011	FINANCES	- 43 126,00 €
D	6188	011	MICROFOLIE	1 574,00 €
D	6188	011	ONDA	15 000,00 €
D	6256	012	POLVILLE	6 900,00 €
TOTAL				- 19 652,00 €

En recettes :

- Nature 002 – Résultat de fonctionnement reporté : réduction de 43 126 € correspondant à la diminution du résultat de l'exercice 2022 suite à une erreur de saisie.
- Nature 74741 – Communes membres du GFP : ajout de 1 574 € suite à l'accord de la subvention dans le cadre du CTEJ pour la Microfolie.
- Nature 7478 – Autres organismes : ajout d'une aide de 15 000 € du dispositif de l'Office National de Diffusion Artistique (ONDA) et de 6 900 € pour la participation à une formation CUCS adulte relais d'un agent.

Sens	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
R	002	002	RESULTATS	- 43 126,00 €
R	74741	74	MICROFOLIE	1 574,00 €
R	7478	74	ONDA	15 000,00 €
R	7478	74	POLVILLE	6 900,00 €
TOTAL				- 19 652,00 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses, comprenant :

En dépenses :

- Nature 2031 – Frais d'études : réduction de 25 000 € de crédits correspondant à la deuxième phase de réhabilitation des venelles.
- Nature 2135 – Installations générales, agencements et aménagements : ajout de 25 000 € de crédits pour les travaux sur la venelle n°37.
- Nature 2152 – Installations de voirie : ajout de 58 000 € de crédits pour l'installation d'abris de vélos sur les places de stationnements cyclables compensés en partie par la dépense imprévue du chapitre 020 pour 18 450 €. Parallèlement des subventions sont inscrites en recettes.
- Nature 2188 – Autres immobilisations corporelles : ajout de 40 000 € de crédits pour la réfection du plancher du théâtre.

Sens	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
D	2031	20	VENELLES2	- 25 000,00 €
D	2135	21	VENELLES	25 000,00 €
D	2152	21	ABRISVELO	58 000,00 €
D	2188	21	THEATRE	40 000,00 €
D	020	020	IMPREVUES	- 18 450,00 €
TOTAL				79 550,00 €

En recettes :

- Nature 1311 – Subvention Etat : ajout de 31 550 € de crédits dans le cadre de la subvention DETR pour les abris de vélos.
- Nature 1318 – Autres participations : ajout de 32 000 € de subventions accordées par Alvéole Plus pour les abris de vélos.
- Nature 10222 – FCTVA : 9 500 € de compensation TVA pour les abris de vélos et 6 500 € pour la réfection du plancher du théâtre.

Sens	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
R	1311	13	ABRISVELO	31 550,00 €
R	1318	13	ABRISVELO	32 000,00 €
R	10222	10	ABRISVELO	9 500,00 €
R	10222	10	THEATRE	6 500,00 €
TOTAL				79 550,00 €

Aussi, au regard de ce qui précède,

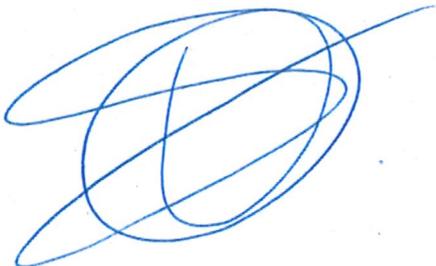
VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11
VU la délibération n°29-2023 du 03/04/2023 approuvant le budget primitif.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget 2023 afin d'ajuster les crédits inscrits au budget 2023 par des virements entre chapitres d'exécution budgétaire,

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 1 du budget de la Commune de Pont-Audemer exposée ci-dessus qui s'équilibre en section d'investissement en section de fonctionnement.

Le Secrétaire de Séance



Richard DUCLOS

Fait à PONT-AUDEMER, le 19 juin 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS

